



COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 JANVIER 2022

Le treize janvier deux mille vingt-deux, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en séance à ordinaire sous la présidence de Monsieur Bruno CHALAYER, Maire.

Étaient présents : Mrs CHALAYER B., MICHALET G., GILLET C., BOUGAMONT S., REYNAUD P. et Mmes VIRIN E., PHILIPPE M-F, HERNANDEZ M., PION E., TEBIB S.

Absents excusés : Mrs LICTEVOUT F-X, FRANC N. et Mmes PEREIRA A., CONTINI V.

Secrétaire de séance : Mme Marlène HERNANDEZ

Après avoir approuvé le procès-verbal du Conseil Municipal du 06 Décembre 2021, le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

I. CONVENTION ENTRE LE SIMA COISE ET LA COMMUNE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEES

Pour l'année 2022, l'entretien des sentiers de randonnées est de nouveau confié au SIMA Coise. Six jours de travaux sont prévus.

II. MOTION CONTRE LE PROJET DE FERMETURE D'UNE CLASSE DU RPI CRAINTILLEUX-RIVAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son entretien avec l'inspection académique lors duquel il lui a été indiqué qu'une classe du RPI Craitilleux/Rivas pourrait fermer à la rentrée prochaine.

Le Conseil Municipal, affirme sa crainte de tout retrait de poste d'enseignant et explique que :

- la perte d'un poste signifie la fermeture d'une classe et en conséquence une augmentation du nombre d'élèves par classe,
- l'augmentation du nombre d'élèves diminue le temps consacré à chaque élève,
- la fermeture d'une classe remettrait en cause tous les efforts de la Commune qui a engagé des moyens financiers importants pour la qualité de l'enseignement et le bien-être des élèves.

Assurer une scolarisation des enfants dans les meilleures conditions nécessite que le service public de l'éducation nationale puisse pleinement remplir la mission confiée par l'État. Cela est encore plus réaliste alors que la crise sanitaire que nous traversons impacte la charge des agents et des enseignants.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la motion demandant à Madame l'Inspectrice d'Académie de bien vouloir reconsidérer le projet éventuel de retrait de poste d'enseignant envisagé sur le RPI Craitilleux/Rivas impliquant donc la fermeture d'une classe qui serait un coup dur pour les enfants, les familles, les assistantes maternelles, les enseignants et pour toute la Commune.

III. QUESTIONS DIVERSES

⇒ Rapporteur Bruno CHALAYER, Maire

⇒ Ecran TV : mis en place dans la salle du conseil par les agents des services techniques.

⇒ Rapporteur Estelle VIRIN, 1^{ère} Adjointe

⇒ Bulletin Municipal : il a été distribué dans les boîtes aux lettres. Il y a quelques coquilles par rapport au draft envoyé. Mme Hernandez, dans un souci écologique, s'interroge sur le passage du bulletin au format numérique.

⇒ Rapporteur Georges MICHALET, 3^{ème} Adjoint

⇒ Ilot Vert : les demandes de subventions interviendront lorsque le projet sera chiffré. L'ébauche du projet devrait être fournie et présentée par le bureau d'études fin février - début mars en prenant en compte les remarques émises par Monsieur le Maire et les Adjointes suite à la réunion de présentation du 13 décembre. M. Franc regrette que l'ensemble des élus n'ait pas reçu les plans du projet. Monsieur le Maire précise que ceux-ci seront présentés à l'ensemble des élus prochainement.